

TRAIT D'UNION

NOVEMBRE 2025 | 223

SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

- NOUVELLE CLASSE, COUR VÉGÉTALISÉE, ESPACES REPENSÉS : L'ÉCOLE DE PREGNIN SE MODERNISE
- DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DU MARCHÉ DE NOËL

03 DANS LES COULISSES

> Immersion dans les coulisses du cinéma

04 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS-POUILLY

05 DOSSIER

> Sécurité et proximité au quotidien

10 ACTUALITÉS

> CMJ : bilan du mandat 2023-2025 et arrivée des nouveaux élus

> Découvrez le programme du marché de Noël

14 FLASH SUR

> Nouvelle classe, cour végétalisée, espaces repensés : l'école de Pregnin se modernise

15 INTERCOMMUNALITÉ

> Le schéma directeur cyclable : une stratégie pour la mobilité de demain

16 VIVRE ENSEMBLE

> Un espace de lecture inclusif à la médiathèque George Sand

> Inscription sur les listes électorales

> Un Noël gourmand et festif pour nos aînés

17 EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

19 ESPACE DE VIE SOCIALE

> L'espace de vie sociale, un lieu pour tous

> Participer et s'impliquer à l'evs

> Temps fort du mois avec l'evs

20 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS-POUILLY

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale : 17

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Samu social : 115

Allô Enfance en Danger : 119

Violences sexistes et sexuelles : 3919

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 15

Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly : 04 50 41 85 85

Clinique Vétérinaire Cessy : 04 50 41 76 45

Service d'urgence vétérinaire 24/24 : 0899 199 984

Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly

Directeur de publication : Hubert Bertrand | Rédaction :

Service communication | Crédit photo : Mairie de Saint-Genis-Pouilly, Getty Images, AdobeStock, Un point c'est tout, Sapeurs-pompiers de Saint-Genis-Pouilly.

Mise en page : agence **reciproque**.fr

Impression : Imprimerie Estimprim | Tirage : 7600 Ex.

ÉDITO

Hubert BERTRAND,

MAIRE DE SAINT-GENIS-POUILLY



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

En cette période de crise démocratique inédite que traverse notre pays, je vous adresse quelques mots de confiance.

Saint-Genis-Pouilly, comme beaucoup de communes de France, aborde sa phase de préparation budgétaire pour 2026 dans un contexte national incertain.

Parce que notre ligne de conduite est de faire face aux événements et parce que nos prévisions sont confirmées, nous pouvons être positifs. Ainsi l'ensemble des travaux en cours, très importants, sont entièrement financés sans emprunt. Avoir une ligne de conduite et la respecter, tel est notre engagement, sans fausses promesses, et avec détermination.

Notre équipe n'est pas sourde, nous entendons tous les conseillers, les parrains des actions réalisées quelquefois contre leurs avis, s'approprier les réussites, cela pourrait nous révolter mais dans cette période préélectorale la patience nous guide. Ce qui évidemment n'altère en rien la mémoire que nous avons des actions conduites, quelquefois contre les intérêts majeurs de la commune. Dans ces débats nous serons présents.

Nous saurons protéger l'intérêt des habitants de notre commune financièrement, politiquement, comme dans le passé. Même en période de turbulences, notre priorité restera de préserver la qualité et le niveau de service auxquels vous avez droit. D'ailleurs notre volonté est de respecter les engagements que vous nous avez confiés et d'assumer la totalité de ce contrat de confiance. Notre équipe reste mobilisée et à pied d'œuvre pour garantir la mission d'intérêt général, que vous nous avez confiée et que nous assurons avec responsabilité. C'est parce que nous pensons à l'avenir que nous devons être déterminés.

« La véritable mesure de la capacité à faire face aux crises n'est pas ce qu'on dit, mais ce qu'on fait. »

Avec toute ma considération,
Hubert Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly



**NOVEMBRE,
LE MOIS DE NOVEMBER !**

Chaque année, le mois de novembre devient un véritable symbole de solidarité en faveur de la santé masculine. Né de la contraction des mots « *moustache* » et « *novembre* », **November** est un événement caritatif international dédié à la prévention et à l'information autour des maladies masculines.

À l'image d'Octobre Rose, la ville se mobilise elle aussi pour soutenir cette cause.



DANS LES COULISSES DU CINÉMA

Depuis 2019, le Théâtre & Cinéma, Le Bordeau propose une programmation cinéma dont 75 % des films sont classés Art et Essai. Ce choix lui a valu l'attribution du label Art et Essai par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), reconnaissant la qualité de sa programmation, ses animations et ses séances en version originale (VO). Ce label ouvre aussi droit à une subvention.

Derrière la programmation du cinéma, il y a une équipe de deux agents municipaux, qui assure au quotidien la programmation, la médiation culturelle et l'administratif du service. Le cinéma fait partie intégrante du service Culture et contribue activement à la vie culturelle de la ville.

Parmi les actions phares, le dispositif « Ma classe au cinéma », mis en place par la ville, permet aux élèves de la maternelle au lycée de découvrir le cinéma en salle dans un cadre pédagogique et encadré. En 2024-2025, plus de 2 700 élèves ont ainsi assisté à des projections, que ce soit dans le cadre de ce dispositif ou lors de séances scolaires organisées en parallèle.

Depuis 2022, le cinéma propose également un rendez-vous original : le focus thématique. Quatre fois par an, deux films sont sélectionnés autour d'un thème commun, offrant aux spectateurs une approche plus approfondie d'un sujet ou d'un courant cinématographique. C'est l'équipe qui choisit la thématique, en fonction de l'actualité culturelle ou des envies du moment.

Le cinéma propose des séances chaque fin de semaine, à différents créneaux, permettant à chacun de profiter d'un moment de détente. Pendant les vacances scolaires, des projections supplémentaires sont organisées, parfois suivies d'animations et chaque été, trois séances gratuites en plein air viennent compléter l'offre.

Chaque séance est rendue possible grâce à la présence de Cinébus (cinéma itinérant des Pays de Savoie), l'association

itinérante partenaire de longue date. Elle assure la projection des films, en lien étroit avec les agents municipaux. Pour connaître la programmation en cours et à venir, rendez-vous sur le site internet de la ville. Et surtout, installez-vous confortablement... la séance va commencer !

cinema@saint-genis-pouilly.fr
04 50 20 52 86

CHIFFRES CLEFS

- 248 sièges de cinéma
- 6 séances hors vacances du vendredi au dimanche (2 séances jeune public et 4 séances adultes VOSTF)
- 12 séances en période de vacances scolaires
- 3 séances de cinéma plein air en été
- + de 250 séances tout public par an
- 28 séances scolaires
- 5578 € de subventions du Centre National du Cinéma en 2025

LE PROJET CINÉMA S'ARTICULE AUTOUR :

- D'une programmation variée : des sorties nationales, des films d'auteurs mais aussi des séances spécifiques dédiées aux jeunes publics pour une découverte du cinéma tout en douceur. La politique tarifaire accompagne cette volonté d'ouverture, avec des prix accessibles : 6,50 € pour les adultes, 3,50 € pour les enfants, ainsi que des réductions pour

les adhérents et les bénéficiaires de dispositifs spécifiques (Pass Région, chèque GRAC, etc.).

- Des rendez-vous avec des professionnels du cinéma (réalisateurs, comédiens...) qui suscitent des débats autour de thématiques. Le cinéma s'inscrit également dans une dynamique transfrontalière, en lien avec des festivals locaux et internationaux. Parmi les temps forts : le Festival p'tits yeux GRAND ECRAN PYGE, CinéGlobe en partenariat avec le CERN, FILMAR, le Festival Black Movie, le Festival des 5 Continents (F5C) ou encore Le Mois du Doc. D'autres festivals sont à venir !
- Des ateliers pédagogiques auprès des scolaires en relation avec les dispositifs nationaux d'éducation.



Rendez-vous dans le prochain Trait d'Union pour une nouvelle immersion dans un des services municipaux !





Zumbathon : 1226 € reversés à la Ligue contre le Cancer de l'Ain



Marche rose : une belle vague de solidarité



Des consignes solidaires installées en ville



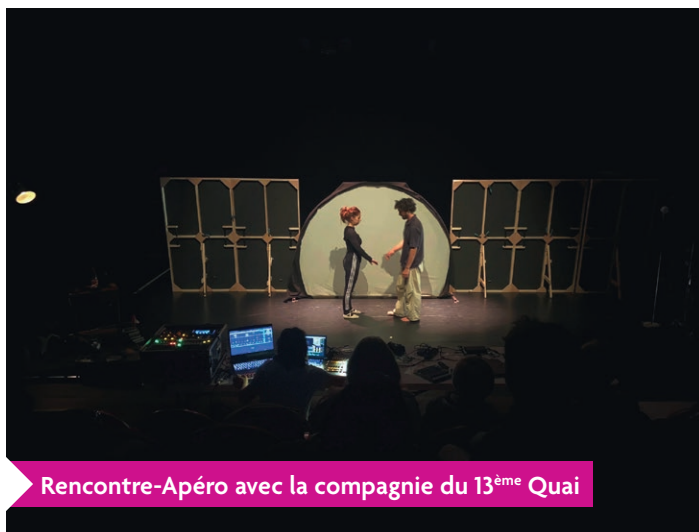
La Grande Lessive à l'école de Pregnin



Thé Dansant



Couscous convivial



Rencontre-Apéro avec la compagnie du 13^{ème} Quai



Ciné globe en orbite au Bordeaux



SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Maillon essentiel de la proximité au quotidien, la commune joue un rôle central dans la vie locale. Sollicitée sur une grande diversité de sujets, elle agit dans un cadre institutionnel précis, en s'appuyant sur la complémentarité de ses services. Cette richesse humaine et fonctionnelle constitue l'une des forces des collectivités territoriales.

Ces valeurs permettent de répondre, au plus juste, aux attentes et besoins exprimés par les habitants, tout en préservant la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Il est toutefois important de rappeler les limites des compétences municipales, notamment en matière de sécurité. Si la commune est régulièrement interpellée sur ces questions, les attributions de la Police municipale sont strictement encadrées par la loi. De nombreuses missions relèvent de la compétence exclusive de la Gendarmerie nationale, avec laquelle la ville de Saint-Genis-Pouilly entretient un partenariat.

Le rôle du maire en matière de sécurité publique

Le maire est responsable, sur le territoire communal, du maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques. À ce titre, il exerce des pouvoirs de police municipale, sous le contrôle du préfet, et concourt à la sécurité publique (articles L.2211-1 à L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Ce pouvoir ne peut, ni être partagé avec le conseil municipal, ni délégué, ni faire partie des compétences transférées dans le cadre de la coopération intercommunale (sauf cas particulier). En outre, dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés au titre de la police municipale, le maire n'est pas soumis au contrôle du conseil municipal. Toute délibération adoptée dans ce domaine serait ainsi illégale.

VIDÉOPROTECTION : LES AUTRES YEUX DES POLICIERS MUNICIPAUX

Depuis 2017, la commune s'est dotée d'un système de vidéoprotection afin de renforcer la sécurité sur son territoire. Ce dispositif, approuvé par le Conseil municipal, repose aujourd'hui sur un maillage de 64 caméras installées à des emplacements stratégiques : entrées de ville, ronds-points, abords des écoles, bâtiments publics ou encore zones sujettes à des incivilités.

La vidéoprotection remplit plusieurs missions : prévention, dissuasion et réactivité. Elle contribue à réduire les comportements nuisibles (dégradations, infractions...) tout en permettant, dans certains cas, l'identification des auteurs.

La mise en place du système a été strictement encadrée : elle a reçu l'avis favorable du Référent Sécurité de la gendarmerie et a été autorisée par la Préfecture. La police municipale est habilitée, sur réquisition judiciaire, à consulter les images, à les extraire et à les transmettre à la Gendarmerie nationale. Enfin, en l'absence de réquisition, les enregistrements sont automatiquement effacés au bout de 15 jours, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans un contexte où les attentes en matière de sécurité sont fortes, la commune a fait le choix d'un outil moderne et efficace, au service du bien-être de tous. La vidéoprotection s'inscrit dans une volonté plus large : celle d'assurer une vie urbaine apaisée et sécurisée, pour les habitants comme pour les visiteurs.

Les caméras de lutte contre les déchets sauvages : un dispositif répressif pour améliorer la salubrité publique

Depuis l'été 2025, 8 emplacements dédiés à la lutte contre les dépôts sauvages de déchets viennent renforcer les actions de la police municipale, permettant ainsi à chaque citoyen d'évoluer dans un environnement propre. L'objectif est de repérer les auteurs de dépôts illégaux, notamment ceux qui laissent sacs-poubelles, encombrants ou autres déchets hors des bacs. Les contrevenants identifiés s'exposent à une amende administrative conformément à la réglementation environnementale en vigueur, d'un montant pouvant atteindre 15 000 euros. Toutes les données recueillies par ces dispositifs seront traitées dans le strict respect de la vie privée par les services compétents.



TROIS QUESTIONS À RUDY RATHIER, RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT-GENIS-POUILLY



Comment définiriez-vous le rôle de la Police municipale ?

Le rôle de la Police municipale est d'améliorer la qualité de vie des habitants en travaillant pour faire respecter les règles de bonne conduite, la tranquillité, la salubrité et réduire le sentiment

d'insécurité. Sous l'autorité du Maire, la Police municipale est une police de proximité, avec des moyens dissuasifs si nécessaire. Ses mots d'ordre sont écoute, communication et bienveillance, tout en restant ferme dans l'objectif de respecter le cadre pour le bien de chacun. Aucune différence n'est faite sur la voie publique entre les personnes.

Comment faites-vous pour être à l'écoute des habitants ?

La population peut nous joindre par téléphone, par mail (police.municipale@saint-genis-pouilly.fr), se présenter à l'accueil ou demander un rendez-vous. Notre but est de faciliter la vie quotidienne et d'être présents au maximum sur le terrain. Nous travaillons en étroite collaboration avec la gendarmerie de Thoiry pour apporter une réponse adaptée à nos administrés. Nous organisons des opérations de police route avec la gendarmerie.

Quels sont les moyens mis en place par la commune pour mieux lutter contre les dépôts sauvages et renforcer la sécurité lors des interventions ?

Ce dispositif s'appuie sur seize caméras intelligentes installées à proximité des principaux points de déchets et qui peuvent être déplacées. Plus d'une centaine de procédures a pu faire l'objet de sanctions administratives dont le montant moyen s'élève à 250 €. Il permet également d'interpeller les personnes en flagrant délit.

Dans les prochains mois, notre équipe sera également équipée de caméras-piétons afin de sécuriser les interventions sur le terrain, d'apaiser certaines situations délicates lors des contrôles afin de faciliter le travail des agents. C'est une évolution logique de nos moyens d'action, toujours dans une démarche de respect, de transparence et de sécurité.

Qu'est-ce que le dispositif opération tranquillité vacances ?

La Police municipale pratique ce dispositif au long de l'année, y compris en dehors des vacances scolaires. Vous quittez votre domicile pour une semaine ou plus ? Signalez les dates de votre absence auprès de la police municipale., les agents apportent une attention particulière lors des patrouilles.

Le formulaire est disponible sur le site internet service-public.gouv.fr.



GENDARMERIE, POLICE MUNICIPALE : DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

La police municipale est un service de la mairie de Saint-Genis-Pouilly et se réfère au Maire. Son action vise à prévenir les troubles à l'ordre public, à venir en aide aux Saint-génésiens pour résoudre leurs problèmes du quotidien et à préserver la tranquillité de tous. Une collaboration entre la Gendarmerie et la Police municipale est essentielle pour assurer la sécurité au sein du territoire, car elle permet une coordination efficace des efforts, une meilleure couverture des zones et une réponse plus rapide aux situations d'urgence. A ce titre, les policiers municipaux sont aux côtés de la gendarmerie Nationale au quotidien pour le relais d'information sur les enquêtes locales. Des actions communes sont régulièrement menées : contrôles de vitesse, sécurisation d'événements, infractions diverses.

À Saint-Genis-Pouilly, les agents sont à votre écoute pour toute demande de renseignement Leur bureau est situé à

gauche de l'entrée principale de la mairie. 04 50 20 52 55 – police.municipale@saint-genis-pouilly.fr

Les agents de la Police municipale sont équipés de bâtons télescopiques de défense, de menottes, de gilets pare-balles, de radios, ainsi que de bombes lacrymogènes. Prochainement, ils seront également dotés de pistolets à impulsion électrique et de caméras piéton lors des interventions. Des sessions de formations régulières sont organisées afin de maintenir et d'améliorer leurs compétences, notamment en matière de gestes et techniques professionnels d'intervention. Une formation spécifique est prévue concernant le cadre légal et l'utilisation du pistolet à impulsion électrique conformément à la législation en vigueur.

Côté mobilité, la police municipale dispose d'un véhicule, de deux scooters et de deux VTT pour se déplacer sur l'ensemble du territoire communal.



LES PRINCIPALES MISSIONS D'UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sont des agents assermentés, chargés par le Maire d'intervenir sur la voie publique. Ils sont habilités à verbaliser tout ce qui est contraventionnel et dans leur domaine de compétence, notamment en matière de stationnement, d'infractions liées aux déchets... Leur présence permet d'instaurer une proximité avec la population, d'établir un dialogue et une écoute mais aussi de signaler tout dysfonctionnement sur la voie publique.

LES COMPÉTENCES DE LA GENDARMERIE

Composée d'une trentaine d'agents sur le secteur de Thoiry, la Gendarmerie nationale est une force armée placée sous l'autorité de l'État (Ministère de l'Intérieur). Elle intervient sur un périmètre plus large que la commune et agit dans des domaines qui dépassent les compétences municipales.

Elle assure trois types de missions :

- Missions de police judiciaire : constatation des infractions à la loi pénale, recherche et interpellation des auteurs d'infractions, enquêtes judiciaires.
- Missions de police administrative : sécurité publique, maintien de l'ordre, assistance et secours, circulation routière, protection de l'environnement.
- Missions militaires : concours aux autorités militaires, renseignement, protection, contrôle des armements nucléaires, gestion des réserves...



Comme de nombreuses collectivités à travers la France, la ville se heurte à des difficultés croissantes pour recruter des agents. Avec 7 000 postes vacants de policiers municipaux à travers le territoire français, les communes se retrouvent en compétition. Le service de Police Municipale de Saint-Genis-Pouilly est aujourd'hui composé de trois agents de Police municipale et de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Malgré les efforts constants de la collectivité, deux postes d'agents de police municipale restent vacants. La ville travaille sans relâche pour renforcer son attractivité en matière de recrutement et propose un logement aux futurs policiers municipaux. Comme dans tout service public, la Police municipale peut être impactée par des arrêts de travail qui relèvent du droit commun de la fonction publique.

BIEN VIVRE ENSEMBLE #RÈGLES DE VIE

Garantir le bien-être de tous suppose le respect de quelques règles quotidiennes. S'y soustraire, c'est s'exposer à des sanctions... Voici un récapitulatif pour garantir à chacun la meilleure qualité de vie possible !



TRAVAUX D'HABITATION

Réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (perceuse, scie mécanique...). Autorisés du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-19h30 - samedi 9h-12h et 15h-19h et dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

135€



STATIONNEMENT DANGEREUX OU GÊNANT

Dès lors que la visibilité est insuffisante ou que le stationnement s'effectue à proximité d'une intersection, d'un virage, d'un sommet de côte ou d'un passage à niveau.

35€ à 135€



TAPAGE NOCTURNE

Tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique qui par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage.

68€ à 450€



CHIENS DANGEREUX *

Les chiens de 1^{re} catégorie (chiens d'attaque) et de 2^e catégorie (chiens de garde et de défense) sont interdits aux mineurs, aux majeurs sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles), aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation et aux personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien. Obligation d'utilisation d'une laisse et d'une muselière dans les lieux publics, locaux ouverts au public, transports en commun et parties communes des immeubles.

* Documents nécessaires : permis de détention, assurance responsabilité civile, tatouage

La détention non autorisée d'un chien catégorisé est passible de **3 mois d'emprisonnement et 3 750 euros** d'amende ainsi que le risque de saisie de l'animal.



JET DE MÉGOT DE CIGARETTE SUR LA VOIE PUBLIQUE

135€



DÉPÔT SAUVAGE

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchet sur la voie publique.

250€ à 15 000€





ZOOM SUR LES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-GENIS-POUILLY

À Saint-Genis-Pouilly, la sécurité repose sur une organisation solide et de proximité. Parmi les acteurs majeurs de cette mission, les sapeurs-pompiers communaux occupent une place centrale.

Le Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) de la ville intervient quotidiennement pour protéger, secourir et accompagner la population dans toutes les situations d'urgence.

La caserne compte aujourd'hui 10 sapeurs-pompiers volontaires, dont 6 hommes et 4 femmes. Plusieurs recrutements sont actuellement en cours et devraient permettre d'atteindre une quinzaine de pompiers d'ici fin 2026. À Saint-Genis-Pouilly, la sécurité repose sur des femmes et des hommes engagés, qui œuvrent chaque jour pour protéger et accompagner les habitants avec un même mot d'ordre : **protéger, secourir, servir**.

Contrairement à d'autres Centres de secours du Pays de Gex, comme Prévessin, Gex ou Thoiry, qui dépendent du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la caserne de Saint-Genis-Pouilly est directement rattachée à la commune.

Cette particularité permet à l'équipe d'intervenir exclusivement sur le territoire communal, garantissant ainsi des délais d'intervention très courts, un atout majeur en cas d'urgence.

Chères Saint-Genésiennes, Chers Saint-Genésiens,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous par ces quelques lignes, en tant que chef du Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) de la ville de Saint-Genis-Pouilly.

À travers cet article, vous découvrirez notre service, son fonctionnement et ses missions. J'espère ainsi éveiller votre curiosité sur l'importance des services de secours de proximité, garants d'une intervention rapide, efficace et adaptée aux besoins de notre commune.

Au-delà de nos interventions, notre implication dans la vie locale est une composante essentielle de notre engagement.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre, chaque jour, pour protéger et servir la population de Saint-Genis-Pouilly avec professionnalisme, disponibilité et dévouement.

Sergent-chef BAUD Grégoire · Chef de corps



DES MISSIONS VARIÉES ET ESSENTIELLES À LA SÉCURITÉ DE TOUS

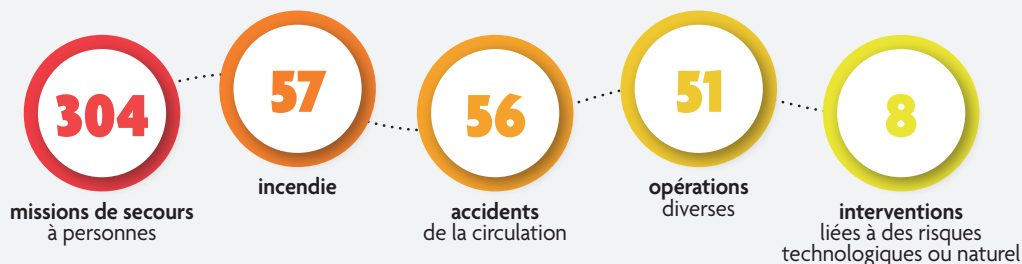
Les sapeurs-pompiers assurent une large palette d'interventions :

- **Les secours à personnes**, souvent la majorité des appels ;
- **Les accidents sur la voie publique** ;
- **Les incendies** et départs de feu domestiques ;
- **Les risques technologiques ou naturels** (fuites de gaz, effondrements, pollutions) ;
- Et de nombreuses **opérations diverses**, comme les inondations, les ascenseurs bloqués ou la destruction de nids de guêpes.

Mais leur rôle ne se limite pas aux urgences. Le SLIS s'implique également dans la vie communale : participation aux cérémonies officielles, sécurisation d'événements publics tels que la fête de l'Oiseau, et actions de sensibilisation auprès des écoles. Ces échanges réguliers contribuent à renforcer le lien entre les pompiers et les habitants, tout en favorisant une meilleure culture du risque et de la prévention. Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers disposent actuellement de trois véhicules dont un véhicule léger, utilisé pour les secours à personnes, un véhicule tout usage, mobilisé sur les accidents, inondations ou interventions diverses et un véhicule de première intervention, plus lourd, destiné à la lutte contre les incendies. Au-delà des chiffres et des missions, les sapeurs-pompiers de Saint-Genis-Pouilly incarnent avant tout un engagement humain et citoyen. Leur présence quotidienne, leur disponibilité et leur professionnalisme participent pleinement à la sécurité et à la tranquillité de la ville.



En 2024, les sapeurs-pompiers de Saint-Genis-Pouilly ont été sollicités **476 fois**. Parmi ces interventions :



Avec ces chiffres, le SLIS de Saint-Genis-Pouilly est aujourd'hui la caserne communale la plus sollicitée du département de l'Ain. Une performance qui témoigne du professionnalisme et de la disponibilité de ses équipes.



UNE FORMATION CONTINUE POUR GARANTIR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS

Les pompiers de la commune se forment tout au long de l'année, à raison d'au moins une session mensuelle, souvent organisée le week-end. Ces temps d'entraînement sont essentiels pour maintenir les réflexes, actualiser les connaissances et renforcer la cohésion de groupe.

En septembre, les pompiers ont suivi une formation d'envergure : une journée complète passée au centre d'entraînement des sapeurs-pompiers professionnel de l'aéroport de Genève, dans les caissons à feu.

Cette immersion en conditions réelles a permis aux sapeurs-pompiers de comprendre le développement d'un incendie, d'observer les signes annonciateurs des phénomènes thermiques

et de s'exercer au sauvetage de victimes en milieu enfumé. Une expérience exigeante mais précieuse, qui offre la possibilité de se confronter à la réalité du terrain, de perfectionner les techniques d'intervention et de renforcer la cohésion d'équipe.

LA TOURNÉE DES CALENDRIERS 2026 A COMMENCÉ

Depuis quelques jours, la tournée des calendriers 2026 a débuté. Cette tradition, toujours est un moment privilégié de rencontre entre les habitants et leurs pompiers. L'équipe remercie par avance les Saint-Genésiennes et Saint-Genésiens pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent chaque année à leurs volontaires. Des stands de distribution fixes seront également proposés dans différents quartiers jusqu'à la fin décembre.

SUIVEZ LA CASERNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





CMJ : BILAN DU MANDAT 2023-2025 ET ARRIVÉE DES NOUVEAUX ÉLUS

33 JEUNES ACTEURS DE LA VIE CITOYENNE À SAINT-GENIS-POUILLY

Depuis 2023, 33 jeunes habitants de Saint-Genis-Pouilly, issus des classes de CM1 à la 5^{ème}, participent activement à la vie de la commune à travers le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce dispositif, renouvelé tous les deux ans, permet aux enfants de proposer des idées, de développer leurs compétences civiques et sociales et de concrétiser des projets en lien avec les services de la ville.

Chaque commission du CMJ se réunit une fois par mois, le mercredi après-midi, accompagnée par une animatrice. Ces rencontres offrent aux jeunes l'opportunité de mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie locale tout en travaillant en équipe sur des projets concrets. L'ensemble du Conseil se retrouve trois fois par an en séance plénière dans la salle du Conseil municipal pour exposer et voter les initiatives proposées.

33 élus **3** commissions **2 ans** de mandat **Classes** de CM1 à la 5^{ème}



LES PROJETS PHARES DU MANDAT 2023-2025

Un jeu de piste pour découvrir la ville : « À la recherche des enfants perdus »

La **commission Culture, Sport et Diversité** a imaginé la **deuxième carte du jeu familial**, qui fait suite au premier parcours « À la recherche du cœur perdu » créé par le CMJ 2022-2023. Ce nouveau jeu invite petits et grands à explorer les lieux emblématiques de Saint-Genis-Pouilly tout en résolvant des énigmes.

Dans cette aventure, **Blue et Vera**, les personnages du jeu, ont besoin de votre aide ! Leurs deux enfants, **Mini Blue et Vera Junior**, tous deux en âge d'aller à l'école, ont préféré se balader avec leurs amis après une mauvaise note. Mais la nuit est tombée, et leurs parents s'inquiètent... Les joueurs devront partir à leur recherche et découvrir les trésors cachés de la ville pour les ramener à la maison.

Ludique et accessible à tous, ce parcours est en libre accès. Les cartes du jeu sont disponibles à l'accueil de la mairie.



Un concours de dessins pour imaginer la ville de demain

Dans le cadre d'un concours de dessin lancé fin 2024, les jeunes Saint-Genésien ont exprimé leur vision de la « ville de demain ». Les œuvres ont été exposées lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2025, où le public a pu voter pour ses créations préférées. La remise des prix a eu lieu en mars en mairie, célébrant la créativité et l'engagement des jeunes.



Le règlement du skatepark illustré

La **commission Sports, Culture et Solidarité** a travaillé à la création d'un panneau d'information pour le skatepark, afin de rappeler les règles de sécurité et de bon usage du lieu. Mais pas question d'un simple panneau réglementaire. Les jeunes

élus ont voulu en faire un support ludique et agréable, qui parle à tous les usagers.

Après avoir réfléchi ensemble aux règles à y faire figurer, ils ont chacun proposé des dessins pour imaginer la mise en forme. Leur idée : concevoir le panneau comme une bande dessinée. Finalement, le style graphique d'un des jeunes de la commission a été retenu et retravaillé avec le service Communication de la commune pour donner vie à un visuel clair et coloré.

Le panneau a été posé le mercredi 15 octobre, et il est désormais visible à l'entrée du skatepark.



Des abris pour la faune locale

La **commission Environnement et Développement durable** a agi concrètement pour la biodiversité en installant des **nichoirs et petits abris pour rongeurs** dans le parc derrière la mairie. Une initiative qui sensibilise les jeunes et la population à la protection de la faune locale.

Ces projets montrent la diversité des initiatives du CMJ et la participation des jeunes à la vie de leur commune.

ÉLECTIONS DU PROCHAIN CMJ

Le mandat du CMJ 2023-2025 touchant à sa fin, les **élections du Conseil Municipal des Jeunes 2025-2027** se tiendront prochainement dans les écoles de la commune. Les élèves scolarisés en CM1, CM2, 6^e et 5^e et résidant à Saint-Genis-Pouilly peuvent se porter candidats.



La **passation officielle du mandat aura lieu mercredi 3 décembre**, lors de la séance plénière, à Boby Lapointe, en présence des jeunes élus sortants, des nouveaux conseillers, des élus du Conseil municipal et des parents. La cérémonie comprendra :

- Accueil et présentation du CMJ sortant.
- Discours des élus sortants, retraçant les actions et projets réalisés.
- Présentation des nouveaux conseillers et remise des écharpes tricolores, ainsi que de leurs sacs de travail.
- Moment convivial pour échanger autour d'un verre de l'amitié.

Cette étape marque la continuité d'un dispositif qui permet aux jeunes de Saint-Genis-Pouilly de s'impliquer dans leur commune et de préparer la relève citoyenne.

Devenir conseiller et s'impliquer

Participer au CMJ, c'est :

- Proposer et réaliser des projets pour améliorer la vie des habitants,
- Apprendre à travailler en équipe et à débattre,
- Découvrir le fonctionnement d'une collectivité locale,
- Préparer son rôle de citoyen actif pour l'avenir.

Trois commissions sont proposées aux jeunes élus :

1. Aménagement et sécurité
2. Sports, culture et solidarité
3. Développement durable

Le CMJ permet aux enfants et adolescents de Saint-Genis-Pouilly de s'impliquer dans la vie de la commune. À travers leurs projets, ils développent des compétences civiques, sociales et organisationnelles, tout en contribuant à l'animation et au dynamisme de la ville.

1 DÉPÔT DES CANDIDATURES
jusqu'au
13 novembre

2 CAMPAGNE ÉLECTORALE
du 13 au 25 novembre

3 VOTE DANS LES ÉCOLES
entre le 20 et
25 novembre

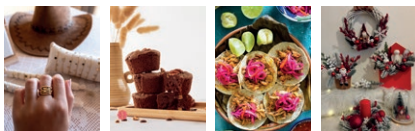
4 CÉRÉMONIE DE PASSATION
le mercredi
3 décembre





DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DU MARCHÉ DE NOËL

Du **vendredi 12 au dimanche 28 décembre**, le parvis Jean Monnet se transformera en véritable village de Noël, avec ses chalets, ses gourmandises, ses animations et une ambiance féérique pour petits et grands.



LES EXPOSANTS DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël accueille cette année de nombreux artisans, commerçants et associations locales, qui proposeront un large choix de produits. Vous pourrez y trouver bijoux, accessoires, décorations de Noël, objets en bois ou en crochet, textiles et créations artisanales, ainsi que des produits gourmands : biscuits, cookies, chocolats, miel, pain d'épices, plats traditionnels ou crêpes sucrées et salées.

Parmi les exposants : Les Arts Frontières, Obsessions Culinaires, 3C NAILS, JasnaBeautyParfum, Comme des sœurs, Atelier Katerina, Les Chats Trappés, Gourmanten, Couleurs d'Automne, Technapi, Luz & Loom, Ama Création, Naimen, Pimp ta crêpe...et bien d'autres encore, offrant une belle diversité de créations, de gourmandises et d'idées cadeaux.

TEMPS FORTS

À NE PAS MANQUER



Patinoire

Du vendredi 12 au dimanche 28 décembre

La patinoire sera ouverte aux horaires du Marché de Noël, du 12 au 28 décembre.

L'entrée est fixée à 2 €, sauf le **samedi 13 décembre**, jour du lancement officiel, où l'accès sera **gratuit pour tous**.

Les habitants de Saint-Genis-Pouilly pourront également profiter de 4 entrées gratuites par famille, à retirer à l'accueil de la mairie. Chaque jour de décembre, tentez aussi de gagner 2 places sur les réseaux sociaux de la ville, à l'occasion du calendrier de l'Avent : le lot du jour offert par un commerçant local s'accompagne de deux entrées pour la patinoire !

Les enfants inscrits auprès de service Enfance pendant les vacances scolaires auront, eux aussi, la chance de profiter d'une demi-journée à la patinoire.

Enfin, la patinoire sera **gratuite pour les moins de 18 ans, le vendredi 19 décembre de 19h à 22h30, à l'occasion de la Soirée givrée**, un événement festif spécialement dédié aux jeunes (plus d'informations dans le paragraphe « Soirée givrée »).

Visite du Père Noël

Samedi 13 décembre à 16h

À 16h, le **Père Noël** fera son passage **accompagné des pompiers**, pour le plus grand plaisir des enfants, suivi d'une déambulation d'échassiers lumineux.



Cérémonie d'ouverture officielle Samedi 13 décembre dès 18h

Le marché de Noël sera ouvert tout au long de la journée du samedi 13 décembre, avec la **cérémonie officielle qui débutera à 18h**. Les visiteurs pourront admirer la **déambulation d'échassiers lumineux, un spectacle de feu et pyrotechnique**, ainsi que profiter des **animations, exposants et foodtrucks**. Le Maire, accompagné du Conseil municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, prononcera un discours avant que les participants ne soient invités à partager un buffet offert par la mairie.

Ateliers et spectacle en famille Samedi 13 décembre

- **Atelier lettre au Père Noël** à 10h30 (dès 6 ans) et **spectacle « Raconte-moi Noël »** jeunesse à 14h30 (de 3 à 8 ans), à la médiathèque George Sand. Sur inscription dès le 22 novembre, auprès de la médiathèque.
- **Atelier d'aquarelle parents-enfants**, organisé au local de l'Espace de Vie Sociale. À partir de 6 ans. Gratuit, [sur inscription auprès de l'EVS](#).
- **Atelier d'éveil musical** spécial Noël, de 15h à 16h, dans le tipi du marché de Noël. Suivi d'un goûter. Entrée libre.



Contes et ateliers Mercredi 17 décembre

- **Atelier créatif parents-enfants** de 10h à 11h30, au local de l'Espace de Vie Social, 9 rue de Gex. Création de gnome en laine (de 6 à 10 ans) et de sapin de Noël en carton (de 3 à 5 ans). Gratuit, [sur inscription auprès de l'EVS](#).
- **Contes et légendes** dans le tipi du marché de Noël, de 15h à 16h. Entrée libre.
- **Lecture de contes**, par l'équipe de la médiathèque, à 17h sur le marché (dès 4 ans). [Sur inscriptions](#) dès le 26 novembre, auprès de la médiathèque.

Soirée givrée Vendredi 19 décembre

La patinoire accueillera les **jeunes de 11 à 18 ans pour une soirée festive de 19h à 22h30**, encadrée par le service jeunesse. **Jeux, cadeaux et ambiance musicale** sont au programme. Une buvette tenue par les jeunes du service Jeunesse proposera boissons sans alcool et crêpes.

L'inscription est gratuite à partir du 21 novembre auprès du service jeunesse, incluant une boisson et une crêpe offertes aux participants.

Boom des lutins et concert participatif Samedi 20 décembre

- Le chapiteau du marché accueillera les **enfants de 3 à 11 ans** (accompagné d'au moins un adulte) pour la **Boom des lutins, de 10h à 12h**. Au programme : musique festive, jeux et ateliers créatifs pour fabriquer boules à neige, petits Pères Noël, marques pages, guirlandes et masques de Noël. Quelques surprises sont également prévues pour les enfants, avec notamment la **visite du Père Noël**, et chaque participant repartira avec un petit cadeau. Entrée libre.
- L'après-midi, de 16h à 17h, **place au concert participatif** sur le marché organisé par l'EVS, où le public pourra chanter et s'initier à la musique de manière ludique.

Tout le programme détaillé sera disponible sur www.saint-genis-pouilly.fr.



CALENDRIER DE L'AVENT DIGITAL : JOUEZ ET GAGNEZ !

Un jour, une chance de gagner : tel est le principe du calendrier de l'Avent digital, qui revient cette année encore sur les pages **Facebook et Instagram de la ville**.

Chaque jour de décembre, un jeu participatif sera publié (quiz, concours, chasse au trésor...). En respectant les règles annoncées, vous pourrez participer au tirage au sort, réalisé via un outil spécialisé.

Les partenaires seront mis à l'honneur dans chaque publication, avec à la clé des **lots offerts** par ces derniers.

Parmi les premiers participants : V&B, O'Brasseur, Up2You, la Pharmacie Internationale de Saint-Genis-Pouilly, Remindeat, Cortigrimpe01, GameGoat...

À gagner cette année : séances d'essai gratuites, bons d'achat, coffrets cadeaux, massages... et bien d'autres surprises !

Rendez-vous dès le 1^{er} décembre sur nos réseaux sociaux pour tenter votre chance !





NOUVELLE CLASSE, COUR VÉGÉTALISÉE, ESPACES REPENSÉS : L'ÉCOLE DE PREGNIN SE MODERNISE

Dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures scolaires, la ville a lancé en 2024 un projet d'extension et de réaménagement de l'école de Pregnin. Ce chantier, réalisé en deux phases vise à offrir aux élèves un environnement à la fois fonctionnel, agréable et plus respectueux de l'environnement.



PHASE 1 : AGRANDISSEMENT SUR LE SECTEUR MATERNEL

La première étape du projet s'est concentrée sur le secteur maternel, désormais finalisé. Cet agrandissement a permis la création de :

- Une nouvelle entrée dédiée à la maternelle,
- Une classe supplémentaire, qui servira dans un premier temps au secteur enfance pour le périscolaire,
- Un dortoir,
- De nouveaux sanitaires.

À l'issue des travaux, les maternelles disposeront également d'une salle de motricité dédiée. La cour de récréation a, elle aussi, été repensée : agrandie et partiellement végétalisée en réduisant les îlots de chaleur, elle offre désormais un cadre plus naturel et rafraîchissant pour les enfants. Début 2026, une structure de jeux sera ajoutée dans la cour avec un marquage au sol. Un préau a été ajouté permettant plus d'espace couverts.

Le groupe scolaire de Pregnin a été équipé de 400 m² de panneaux photovoltaïques, capables de produire 100% de son électricité en autonomie. Le groupe scolaire de la Diamanterie

est également équipé de 600 m² de panneaux. Ces deux écoles alimentent également, via un dispositif d'autoconsommation collective, 11 autres bâtiments communaux.

Un espace de jeux avec un stade a également complété ce projet.

PHASE 2 : L'EXTENSION DE L'ÉLÉMENTAIRE EN BONNE VOIE

La seconde phase concerne actuellement l'agrandissement du secteur élémentaire avec la construction de deux nouvelles classes, un préau et une salle des professeurs. Ce chantier se poursuit dans de bonnes conditions et avance selon le calendrier prévu. Ce chantier se déroule en site occupé, ce qui implique une cohabitation quotidienne entre les zones de travaux et les élèves ainsi que le personnel. Cette organisation, préparée en amont, permet d'assurer la continuité des activités scolaires tout en offrant aux entreprises de bonnes conditions de travail. L'entrée élémentaire sera également repensée. Une borne de recharge avec deux emplacements sera ajoutée sur le parking.

Fin des travaux : 2^e trimestre 2026

Coût global du projet s'élève à plus de 2,7 millions d'euros



LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : UNE STRATÉGIE POUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Engagé pour la mobilité douce, la commune agit concrètement pour améliorer les déplacements sur son territoire.

Après 2 années d'études, les 27 communes du Pays de Gex ont abouti à un projet intercommunal de schéma Directeur Cyclable permettant d'améliorer les déplacements durables sur le territoire. Un vrai Schéma Directeur Cyclable pour répondre aux enjeux croissants de mobilité et encourager la pratique des modes doux.

Ce schéma constitue une véritable stratégie territoriale. Il vise à dresser un état des lieux des aménagements cyclables existants et à définir un plan d'actions opérationnel à court, moyen et long terme. Cette feuille de route ambitieuse vise à favoriser l'usage des modes doux au quotidien.

Le schéma prévoit près de 300 km de voies cyclables pour relier les communes entre elles et aux territoires voisins. Il s'organise en trois niveaux de liaisons : les principales, constituant des axes structurants, efficaces et sûrs, les secondaires, assurant la connexion entre les pôles locaux et les locales, facilitant les déplacements de proximité.

LES AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES DU SCHÉMA :

Plusieurs motifs d'inquiétude sont à soulever parmi lesquels :

- Traiter des points noirs cyclables (zones dangereuses ou mal aménagées)
- Concevoir un réseau cyclable d'agglomération
- Soutenir et guider les communes pour la réalisation du réseau cyclable local (maillage)
- Unifier les actions annexes à l'échelle de l'agglomération : jalonnement, équipements et services, communication, etc.

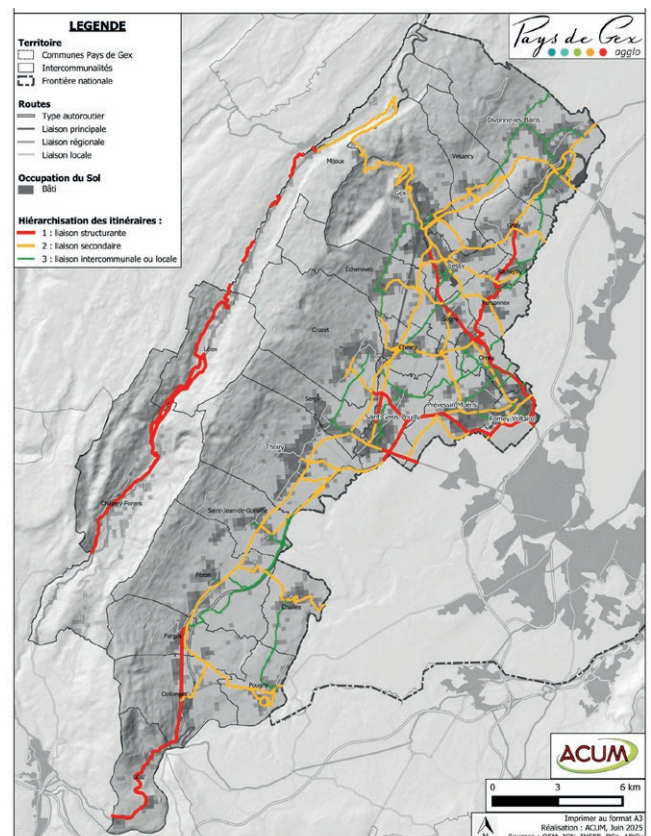
LES AMÉNAGEMENTS SE DÉPLOIERONT SELON UN CALENDRIER PRÉÉTABLI :

- Court terme (2025 - 2028), concerne notamment les projets

en cours tel que l'aménagement de la liaison piétons-cycles Gex-Ferney menée par Pays de Gex aggro

- Moyen terme (2029 - 2032)
- Long terme (à partir de 2032)

Le montant des investissements devrait être partagé entre les communes, l'agglomération et le département.





UN ESPACE DE LECTURE INCLUSIF À LA MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND

En septembre dernier, la commune a signé une charte d'engagement avec la Bibliothèque départementale de l'Ain pour le déploiement d'un espace « Édition Jeunesse Accessible » (EJA) au sein de la médiathèque George Sand.

Ce dispositif départemental vise à favoriser l'accès à la lecture pour les enfants en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'apprentissage. Aujourd'hui, plus de 10% des enfants ont des besoins spécifiques pour lire, qu'il s'agisse de troubles « dys », de handicaps visuels ou auditifs, ou encore de difficultés psychologiques.

L'espace EJA propose une sélection de livres adaptés aux enfants de 3 à 12 ans : ouvrages en gros caractères, livres à toucher, en braille, audio, en langue des signes ou encore en version « facile à lire ».

Ensignant cette charte, la commune bénéficie de l'accompagnement de la Bibliothèque départementale, qui apportera son expertise à travers la formation du personnel, l'enrichissement régulier du fonds, un accès prioritaire aux collections spécialisées et une valorisation départementale du dispositif.

Ce partenariat contribuera à renforcer l'accessibilité du service public et à faire de la médiathèque George Sand un lieu d'inclusion, de partage et de découverte pour tous les jeunes lecteurs.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des prochaines élections municipales de 2026, il est important de vérifier dès maintenant votre inscription sur les listes électorales de la commune.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter, et elle doit être effectuée au plus tard le 6 février 2026.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, sur www.service-public.fr (muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)
- En mairie, auprès du service Etat-civil
- Par courrier, en adressant le formulaire d'inscription accompagné des pièces justificatives à la mairie.

Pensez à signaler tout changement d'adresse dans la commune ou tout déménagement afin de maintenir à jour votre inscription.



UN NOËL GOURMAND ET FESTIF POUR NOS ÂÎNÉS



COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le CCAS a le plaisir de gâter les Saint-Genésiens âgés de 75 ans et plus en leur offrant un colis gourmand composé de produits festifs issus de producteurs locaux.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent auprès du CCAS.

La distribution aura lieu en mairie les mercredi 10 et jeudi 11 décembre, de 15h à 17h, accompagnée d'un goûter convivial pour partager un moment chaleureux et d'échanges.

REPAS DES ÂÎNÉS

Événement phare de la vie communale, le repas des aînés réunira les habitants de 70 ans et plus le dimanche 18 janvier 2025.

Au programme : un déjeuner festif et un spectacle de danse, pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver.

Les inscriptions seront ouvertes courant novembre.

INFORMATIONS PRATIQUES – CCAS

Pour toute inscription ou demande de renseignement, contactez le CCAS :

- Par téléphone : 04 50 20 52 74 (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h)
- En mairie : 94 avenue de la République
- Par courriel : service.social@saint-genis-pouilly.fr

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent seront demandés lors de l'inscription.



Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique. Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact auprès des services au 04 74 21 82 77, par mail adil@adil01.fr ou prendre rendez-vous lors d'une permanence à la mairie de Saint-Genis-Pouilly (1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h).



EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

SAINT-GENIS-POUILLY, C'EST VOUS

Chères Saint-Genésiennes,
Chers Saint-Genésien,

Vous êtes nombreux à avoir répondu présents lors des récentes manifestations solidaires organisées par la commune : marche rose, semaine bleue, etc. Cet engagement nous permet de poursuivre notre mission avec confiance. Confiance parce que par votre présence, vous témoignez d'une volonté de perpétuation du bien vivre-ensemble à Saint-Genis-Pouilly, valeurs que nous défendons et construisons au quotidien avec vous, dans chacune de nos actions.

La majorité municipale, « Saint-Genis, C'est vous », tient à vous manifester sa fierté de continuer d'œuvrer pour le bien-être de chaque habitant dans cette dynamique collective de solidarité.

AGIR ENSEMBLE

Les communes de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Saint Genis-Pouilly sont soumises aux inondations de l'Allondon, du Gobé et de leurs affluents. Au vu de la probabilité de survenance de crues, de la présence d'habitations et activités humaines et du fort développement de ces 3 communes, la mise en œuvre de mesures réglementaires de prévention telles que le plan de prévention des risques naturels (PPRN) est nécessaire.

Le PPRN « inondations de l'Allondon, du Gobé et de leurs affluents » a été prescrit par arrêté préfectoral le 25 juillet 2022. Avant d'être approuvé par la préfecture, le projet PPRN sera soumis à une enquête publique, du lundi 24 novembre 2025 au lundi 5 janvier 2026.

N'hésitez donc pas à prendre connaissance de ce projet, à vous documenter et à émettre vos observations pendant ce long mois. Cette approche a pour objectif de prévenir toutes nouvelles potentielles catastrophes naturelles et ainsi donc à nous protéger.

Les inondations de 2018 ont marqué notre commune. Il est désormais impératif de prendre les dispositions nécessaires pour ne plus revivre de tels événements traumatisants.

Nous nous devons d'avoir une vision sur le long terme pour Saint Genis-Pouilly, en considérant tous les aspects : économique, environnemental et social. Il n'est plus envisageable de donner la priorité à un seul domaine si nous voulons garantir un avenir à notre ville.

SAINT-GENIS À CŒUR

Texte non communiqué





THÉÂTRE

SPÉCIMEN

CIE ARNICA

JEUDI 20 NOVEMBRE À 20H30

Spécimen de Gwendoline Soublin mêle réel et imaginaire dans un voyage fantastique retraçant 3,8 milliards d'années d'évolution.

Lucy Afarensis, employée humiliée, bascule dans le temps et découvre des mondes préhistoriques jusqu'à revenir transformée. Sur scène, jeu d'acteurs et marionnettes à fil long font surgir ces strates du temps, nous rappelant que nous sommes tous des Lucy, ouverts à d'autres possibles.

Dès 12 ans | Durée : 1h30

Plein 24 € | Réduit 22 € | Pass adulte 15 € | Pass jeune 10 €



THÉÂTRE

L'AMANTE ANGLAISE

MARGUERITE DURAS

MARDI 25 NOVEMBRE À 20H30

Claire Lannes a tué sa cousine sourde et muette, Marie-Thérèse.

Trois voix tentent de comprendre : L'Interrogateur, Pierre Lannes et Claire elle-même. Sans juger, l'Interrogateur cherche à saisir la vérité, tandis que Claire, incarnée par Sandrine Bonnaire, reste à la fois opaque et transparente, incapable d'expliquer son geste.

Dès 15 ans | Durée : 2h10

Plein 35 € | Réduit 33 € | Pass adulte 28 € | Pass jeune 24 €



MÉDIATHÈQUE



PROJECTION

CASA SUSANNA

VENDREDI 21 NOVEMBRE À 19H30

Projection du film documentaire « Casa Susanna ».

Dans l'Amérique rurale des années 50-60, Casa Susanna fut le premier refuge clandestin pour travestis, fondé par la courageuse Susanna. Aujourd'hui octogénaires, Diane et Kate, membres de ce réseau secret, racontent ce chapitre méconnu de l'histoire de la transidentité.

Adolescents et adultes | Durée : 1h33 | Sur inscription



SÉANCE LECTURE ET DÉGUSTATION DE THÉ

LES MILLE ET UNE TRADITIONS DU THÉ

SAMEDI 22 NOVEMBRE À 10H

Gaëlle Meiss, illustratrice locale, vous propose de découvrir son premier livre illustré autour d'une tasse de thé.

Un moment convivial et chaleureux pour petits et grands lecteurs !

À partir de 7 ans | Durée : 50 min | Sur inscription

L'ESPACE DE VIE SOCIALE, UN LIEU POUR TOUS

Créé en 2018, l'Espace de Vie Sociale (EVS) de Saint-Genis-Pouilly est un lieu ouvert à tous, qui favorise les rencontres et le lien entre habitants.

À travers des activités, des événements et des projets participatifs, il soutient les échanges intergénérationnels et les initiatives citoyennes, avec l'appui de la coordinatrice et de bénévoles investis.

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ET CONVIVIAUX

- **Atelier d'éveil musical (0-3 ans) :** vendredi 5 décembre à 9h30 et 10h30, animé par Séverine. Un moment tout en douceur pour découvrir les sons et les rythmes. Gratuit, sur inscription.



- **Repair couture :** les 15, 20 et 29 novembre, de 9h30 à midi, à l'EVS. Jacky et Christine partagent leur savoir-faire pour vous aider à réparer, transformer ou créer vos projets couture. Entrée libre.
- **Yoga sénior :** tous les mardis de 16h à 17h, au 9 rue de Gex. Une pause bien-être pour entretenir souplesse et sérénité. Gratuit, sur inscription

(apportez votre tapis).

- **Promenons-nous :** deux rendez-vous de marche conviviale chaque semaine. Le mardi (rdv gymnase du Lion) et le jeudi (rdv en haut de la montée de l'EVS), à 9h30.
- **Café poussette :** un temps convivial pour les jeunes parents et leurs enfants, autour d'une boisson chaude et d'échanges. Tous les mardis matin de 9h à 11h à l'EVS, entrée libre.

ZOOM SUR LE CLAS : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET ACTIVITÉS LUDIQUES

L'EVS propose également le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), un programme d'accompagnement pour les enfants de 6 à 12 ans. Les activités sont variées et participatives : soutien méthodologique, jeux, lecture, théâtre, aquarelle, bricolage, jardinage, et sorties culturelles.

Les inscriptions sont toujours possibles, et l'EVS recrute aussi des bénévoles pour accompagner les enfants et contribuer à la vie de ce projet collectif.



PARTICIPER ET S'IMPLIQUER À L'EVS

L'EVS fonctionne grâce à ses bénévoles et à l'engagement des habitants. Que vous ayez une idée d'atelier, un projet à proposer ou l'envie de vous investir dans les activités existantes, vous êtes les bienvenus !

Natacha Meunier, Coordinatrice de l'EVS

Permanences : lundi 16h-18h et mercredi 10h-13h
evs@saint-genis-pouilly.fr • 07 87 38 11 80

TEMPS FORT DU MOIS AVEC L'EVS

Table ronde parentalité :

Comment parler de la mort aux enfants ?

Vendredi 21 novembre de 18h à 20h à l'étage du centre culturel Jean Monnet. Entrée libre.

Le deuil est une expérience difficile à traverser, encore plus délicate lorsqu'il s'agit d'un enfant. Comment en parler ? Quels mots utiliser ? Comment accueillir ses émotions et l'accompagner dans cette étape de vie ?

Pour éclairer ce sujet sensible, l'EVS vous invite à une table ronde animée par Denis Montbarbon, psychologue clinicien, neuropsychologue et intervenant au RASED. Son approche bienveillante et son expérience auprès des enfants et des familles permettront d'ouvrir un échange riche, où parents et professionnels pourront poser leurs questions.

Un moment de dialogue et de partage pour mieux comprendre et trouver des clés d'accompagnement.

Atelier parents-enfants avec l'illustratrice Gaëlle Meiss.

Samedi 22 novembre à 10h à la médiathèque. Rencontre autour de son ouvrage et présentation autour d'un thé convivial. Dès 7 ans, sur inscription auprès de la médiathèque.

Opération « Un sapin pour tous »

Pour la cinquième année consécutive, le CCAS et l'Espace de Vie Sociale (EVS) de Saint-Genis-Pouilly proposent l'opération « Un sapin pour tous », une initiative solidaire qui permet aux habitants de devenir parrains ou marraines d'enfants de la ville. L'objectif est simple : offrir un cadeau à un enfant et lui faire vivre la magie de Noël.

Chaque parrain ou marraine choisit un cadeau pour un enfant, contribuant ainsi à un Noël plus joyeux pour certaines familles de la commune. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions solidaires de l'EVS et du CCAS.

Les habitants souhaitant participer ou obtenir plus d'informations peuvent se rapprocher de l'EVS ou du CCAS pour connaître les modalités et s'engager dans cette initiative.



À VENIR



Le Marché

**PROCHAINEMENT
SUR LA COMMUNE**

UN MARCHÉ
HEBDOMADAIRE

PLACE
DU MARCHÉ

250 places
Parking CC. Jean Monnet

AGENDA

VERNISSAGE SAINT-GENIS-LOISIRS

- **Vendredi 14 novembre**
Association Saint-Genis-Loisirs
Salle Bobby Lapointe

EXPOSITION SAINT-GENIS-LOISIRS

- **Samedi 15 et dimanche 16 novembre**
Association Saint-Genis-Loisirs
Salle Bobby Lapointe

CAFÉ POUSSETTE

- **Mardi 18 novembre | 9h à 11h**
Un moment convivial pour les tout-petits et les personnes accompagnantes
9 rue de Gex
Espace de Vie Sociale
Entrée libre

TABLE RONDE PARENTALITÉ : COMMENT PARLER DE LA MORT AUX ENFANTS ?

- **Vendredi 21 novembre 18h à 20h**
Étage du centre culturel
Jean Monnet

BAL DANSE FEVER

- **Vendredi 21 novembre**
Salle Bobby Lapointe

LOTO DU SKI CLUB

- **Vendredi 21 novembre**
Gymnase de la Diamanterie

ATELIER PARENTS-ENFANTS AVEC L'ILLUSTRATRICE GAËLLE MEISS

- **Samedi 22 novembre | 10h**
Médiathèque

PROJECTION ABM LÉMAN

- **Judi 27 novembre | 20h**
Voyage au pays du soleil levant
par Emma Tessaro
Salle Bobby Lapointe
Entrée gratuite

ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Du 24 novembre 2025 au 5 janvier 2026**
Projet de plan de prévention des risques naturels (PPRN)
« inondations de l'Allondon, du Gobé et de leurs affluents »

DEVENEZ BÉNÉVOLE COLLECTEUR

- **28, 29 et 30 novembre**
1 ou 2 heures peuvent faire la différence
07 74 32 24 74
ba010.vollete@banquealimentaire.org

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL (0-3 ANS) :

- **Vendredi 5 décembre 9h30 et 10h30**
Espace de Vie Sociale
Gratuit, sur inscription

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE DU MARCHÉ DE NOËL

- **Samedi 13 décembre dès 18h**
Toutes les informations en page 13
Parvis Jean Monnet

NOËL POUR TOUS

- **Mercredi 24 décembre | 20h**
Organisé par l'Accueil pour tous
Centre culturel Jean Monnet

FERMETURES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- Fermeture exceptionnelle de la mairie à 17h, les 24 et 31 décembre et fermeture les vendredis 26 décembre 2025 et 2 janvier 2026.
- Fermeture de la médiathèque le 24 décembre à midi et réouverture le 2 janvier 2026.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- **Mardi 25 novembre**

Au 21/10/2025, on dénombrait 131 féminicides depuis le début de l'année.

Source noustoutes.org

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :

Faites-nous part de vos remarques, suggestions et non réception du journal municipal, en écrivant au service communication :
94, avenue de la République - 01630 Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 50 20 52 50 • service.communication@saint-genis-pouilly.fr

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS... NE RATEZ PLUS L'INFO !

Inscrivez-vous à la newsletter de la ville via le site internet
Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et Instagram
« Ville de Saint-Genis-Pouilly ».